

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu l'arrêté AR-DAJAP/2023/555 du 20 juin 2023 et l'arrêté AR - DAJAP / 2023 / 1023 du 14 septembre 2023 accordant délégation de signature aux Directeur et Directrice Adjointe de la Direction des Ressources Humaines ainsi qu'à certains agents de cette direction ;

Vu l'arrêté du 23 août 2017 portant organisation des services départementaux modifié successivement par les arrêtés du 25 octobre 2017, du 5 mars 2018, du 10 octobre 2018, du 13 décembre 2018, du 11 juin 2019, du 17 juillet 2019, du 28 octobre 2019, du 21 janvier 2020, du 31 août 2020, du 7 octobre 2020, des 2 et 23 décembre 2020, du 31 mai 2021, des 9 et 13 décembre 2021, du 20 septembre 2022, du 7 novembre 2022, du 22 mai 2023, du 26 octobre 2023, du 21 novembre 2023 et du 29 janvier 2024.

### ARRETE

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2023/555 susvisé est remplacé par le tableau annexé au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 3.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, communiqué à Monsieur le Payeur Départemental et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Signé électroniquement à Lille le 01/03/2024

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

<b>Direction Service</b>	<b>Nom – Prénom et Qualité du délégataire</b>	<b>Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base</b>	<b>Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement</b>	<b>Référence de l'arrêté</b>
<b>Direction des Ressources Humaines</b>	Olivier DELSART Directeur	Toutes les matières		AR-DAJAP/2023/555
	Karima HADJLOUM Directrice Adjointe	Toutes les matières		
Service Relations Sociales	Cédric MORNAVE Responsable de service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		AR-DAJAP/2023/1023
	Simon DRAPIER Responsable de Service Adjoint	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Stratégie et Pilotage RH</b>	<p>Guillaume DEBERDT Responsable de Pôle par intérim</p> <p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint</p>	<p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>En cas d'absence ou d'empêchement concomitant du Responsable de pôle et du responsable de pôle adjoint :</p> <p>Mélina DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH ou</p> <p>Stéphanie VARLET Responsable du Pôle de Vie au Travail</p>	AR-DAJAP/2023/555
Service Qualité et Pilotage	Sylvain PLUQUET Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines ou</p> <p>Le Responsable du Service Communication et Marque employeur</p>	AR-DAJAP/2023/555

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Stratégie et Pilotage RH (suite)</b></p> <p>Service Système d'Information des Ressources Humaines</p>	<p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Service</p> <p>Claude DELMOTTE Responsable de Service Adjoint</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>En cas d'absence ou d'empêchement concomitant du Responsable de service et du responsable de service adjoint :</p> <p>Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou</p> <p>Le Responsable du Service Communication et Marque employeur</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Equipe juridique</p>	<p>Responsable d'équipe</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines ou</p> <p>Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou</p> <p>Le Responsable du Service Communication et Marque employeur</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Service Communication et Marque employeur</p>	<p>Responsable de Service Poste vacant</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou</p> <p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Recrutement et Développement des Potentiels</b>	Guillaume DEBERDT Responsable de Pôle  Marie-Christine PEROTTO-DUBOIS Responsable de Pôle Adjointe	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	En cas d'absence ou d'empêchement concomitant du Responsable de pôle et de la responsable de pôle adjointe :  Méline DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH ou  Stéphanie VARLET Responsable du Pôle de Vie au Travail	AR-DAJAP/2023/555
Service Recrutement	Responsable de service Poste vacant	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Benjamin LELEU</b> Responsable du Service Accompagnement ou  Arnaud IMBERT Responsable du Service Formation	AR-DAJAP/2023/555
Service Recrutement Secteur 1	<b>Delphine CUSTOZA</b> Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Ingrid TAFFEIREN Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 2 ou  <b>Catherine CHAUVIN</b> Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 3	<b>AR-DAJAP/2024/186</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

<b>Direction Service</b>	<b>Nom – Prénom et Qualité du délégataire</b>	<b>Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base</b>	<b>Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement</b>	<b>Référence de l'arrêté</b>
<b>Pôle Recrutement et Développement des Potentiels (suite)</b>  Service Recrutement Secteur 2	Ingrid TAFFEIREN Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Delphine CUSTOZA</b> Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 1 ou  <b>Catherine CHAUVIN</b> Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 3	AR-DAJAP/2023/1023
	<b>Catherine CHAUVIN</b> Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Delphine CUSTOZA</b> Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 1 ou  Ingrid TAFFEIREN Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 2	<b>AR-DAJAP/2024/186</b>
Service Formation	Arnaud IMBERT Responsable de Service  Chloé RIDON Responsable de Service Adjointe	1 à 8 D1, D2  1 à 8 D1, D2	En cas d'absence ou d'empêchement concomitant du Responsable de service et de la responsable de service adjointe :  <b>Benjamin LELEU</b> Responsable du Service Accompagnement ou  Le Responsable du Service Recrutement	AR-DAJAP/2023/1023
Service Accompagnement	<b>Benjamin LELEU</b> <b>Responsable de Service</b>	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Arnaud IMBERT Responsable du Service Formation ou  Le Responsable du Service Recrutement	<b>AR-DAJAP/2024/186</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Administration RH</b>	Mélina DELGUSTE Responsable de Pôle	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de la Responsable de pôle et du responsable de pôle adjoint :	AR-DAJAP/2023/555
	Eric DECRAWER Responsable de Pôle Adjoint	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	Guillaume DEBERDT Responsable du Pôle Recrutement et Développement des Potentiels et Responsable du Pôle Stratégie et Pilotage RH par intérim ou  Stéphanie VARLET Responsable du Pôle de Vie au Travail	AR-DAJAP/2023/1023
Service Carrière	<b>Johan KENNEY</b> Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Marianne SIMON Responsable du Service Santé Retraite ou  Dorine DRUART Responsable du Service Paie	<b>AR-DAJAP/2024/186</b>
Service Carrière Secteur 1	Audrey KOCKELBERGH Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Dominique DIVE Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 2 ou  Audrey ROGER Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 3	AR-DAJAP/2023/1023

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Administration RH (suite)</b>  Service Carrière Secteur 2    Service Carrière Secteur 3	Dominique DIVE Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Audrey KOCKELBERGH Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 1  Audrey ROGER Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 3	AR-DAJAP/2023/1023
	Audrey ROGER Responsable de l'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Audrey KOCKELBERGH Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 1  Dominique DIVE Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 2	AR-DAJAP/2023/555
Service Santé Retraite	Marianne SIMON GOEURIOT Responsable de Service  <b>Nathalie GREMBER</b> Responsable de Service Adjointe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Johan KENNEY</b> Responsable du Service Carrière ou  Dorine DRUART Responsable du Service Paie	AR-DAJAP/2023/555  <b>AR-DAJAP/2024/186</b>



**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Administration RH (suite)</b></p> <p>Service Paie</p>	<p>Dorine DRUART Responsable de Service</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p><b>Johan KENNEY</b> Responsable du Service Carrière ou Marianne SIMON GOEURIOT Responsable du Service Santé Retraite</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Equipe Gestion des temps</p>	<p><b>Laurent VANDAELE</b> Responsable d'équipe</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p><b>Johan KENNEY</b> Responsable du Service Carrière ou Marianne SIMON GOEURIOT Responsable du Service Santé Retraite ou Dorine DRUART Responsable du Service Paie</p>	<p><b>AR-DAJAP/2024/186</b></p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Vie au Travail</b>	<p>Stéphanie VARLET Responsable de Pôle</p> <p>Maxime DURIEUX Responsable de Pôle Adjoint</p>	<p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de la Responsable de pôle et du responsable de pôle adjoint :</p> <p>Guillaume DEBERDT Responsable du Pôle Stratégie et Pilotage RH par intérim et Responsable du Pôle Recrutement et Développement des Potentiels ou Méline DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH</p>	<p>AR-DAJAP/2023/1023</p> <p>AR-DAJAP/2023/555</p>
Maison Départementale de la Santé au Travail (MDST)	<p>Maxime DURIEUX Responsable de la MDST</p> <p>Nathalie DAMIENS Responsable Adjointe de la MDST</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>		AR-DAJAP/2023/555
Maison Départementale de la Santé au Travail (MDST) Equipe prévention des risques professionnels	Philippe MAS Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		AR-DAJAP/2023/555
Service Prestations Sociales	Carine FAUQUANT Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		AR-DAJAP/2023/1023

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources</p>	<p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale</p>	<p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale</p>	<p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p><b>AR-DAJAP/2024/186</b></p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale</p>	<p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Autonomie</p>	<p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenaire ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>



**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2024/186

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 de l'arrêté de base	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relations Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p><b>Sandra SERMENT</b> Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>